



BUREAU DES RELATIONS
INTERNATIONALES

OMAR MASRAR

+33 (0)4 34 43 35 25

Fax : +33 (0)4 34 43 35 47

med-ri@umontpellier.fr

omar.masrar@umontpellier.fr

2, rue Ecole de Médecine
CS 59001

34060 Montpellier Cedex 2

WWW.UMONTPPELLIER.FR

OBLIGATIONS VACCINALES

A l'attention des tous les étudiants étrangers venant faire des études à la Faculté de Médecine ou des stages au CHRU de Montpellier.

Conformément au code de la Santé publique français (article L.3111-4) :

Tout étudiant étranger de deuxième Cycle (undergraduate) susceptible d'effectuer des stages hospitaliers de 1 mois minimum, doit, joint à son dossier d'inscription, adresser **un certificat de vaccination (BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, antihépatique B) et d'immunisation (résultats de sérologie) contre l'hépatite B.**

A défaut de réception de ces documents, l'inscription ne pourra être accordée

Pr Pierre DUJOLS
Directeur du SCMPPS

[Le Certificat de vaccination doit être transféré au Bureau des Relations Internationales avant l'arrivée de l'étudiant à Montpellier.](#)

